

CHARTRE des CONSULTATIONS

Voici quelques règles pour une collaboration paisible

*Ne pas respecter le délai d'annulation de 72h pour annuler ou déplacer le rdv donne lieu à émission automatique d'une facture, donc merci de **téléphoner** et communiquer sur la raison du changement*

Les annulations de dernière minute posent évidemment un problème important, car je n'ai plus la possibilité de réorganiser mon emploi du temps ET de contacter les personnes en liste d'attente, et cela entraîne des plages horaires inoccupées, je vous prie donc de me **prévenir en temps opportun et PAR TELEPHONE** pour tout changement de rendez-vous, au plus tard 72 heures avant la séance, faute de quoi des frais seront facturés;

Uniquement en cas de force majeure (c'est à-dire « ça ne dépend pas de moi »), les séances annulées par téléphone au-delà du délai de 72H ne seront pas facturées

Dans le contexte du coaching – qui est **une relation humaine** - je vous remercie de **clôturer cette relation par téléphone**, pour assurer une communication respectueuse, les SMS ou les courriels ne seront en tout cas pas pris en compte

Si, pour une raison quelconque, vous souhaitez **mettre fin** à notre cheminement, je vous conseille d'en parler ouvertement en début de séance ;

je vous prie également **d'être à l'heure** et de me prévenir en cas de retard.
En cas de retard, la séance se terminera à l'heure prévue.

Je vous remercie sincèrement pour votre compréhension

Très cordialement,

Serena Emiliani